

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM !...

vendredi 15 avril 1921

Sommaire :

La Nationalisation des Mines	* * *
Le Fétichisme Égalitaire	Georges Legrand
Les Temps Héroïques	Le vieux Philosophe
L'Agnus Dei	G. de Golesco
Lettre de Chine	Lei Ming Yuan
La Femme Catholique et la lutte contre l'immoralité	Victoire Cappe
Le Chant du Coq	Robert Vallery-Radot
Les idées et les faits : Chronique des idées :	J. Schyrgens.
Rome, Italie, L. Picard. — États-Unis, abbé van den Hout.	
— Portugal, abbé Leclercq. — Hongrie.	

La Semaine

Versailles ! Genève ! Aurore d'un monde nouveau...
Hélas ! le rêve se dissipe déjà. Les États-Unis ne feront pas partie de la Société des Nations.

• Les travaillistes américains se retirent de l'Internationale ouvrière et le Président Harding refuse de négocier avec les Soviets.

• La situation en Angleterre semblait s'éclaircir au début de la semaine. Les pourparlers sont de nouveau rompus et la lutte paraît devoir reprendre, formidable. Poussée à bout, ce sera la guerre civile. L'intérêt d'une classe veut s'imposer par la force.

• L'Allemagne fera de nouvelles propositions avant l'échéance du 1 mai. Comme la Paix du monde serait servie par un accord entre les ennemis d'hier ! Pour la Belgique surtout il est à souhaiter qu'une entente basée sur la justice intervienne.

• Un certain traité de Sèvres devait faire la paix en Orient. Les Turcs ne voulaient pas. Ils facilitent actuellement à coups de sabre une revision assez délicate pour l'honneur des diplomates de l'Entente. Le fait simplifie parfois le droit.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

Rédaction : 38, Boulevard Botanique, Bruxelles
Téléphone : B. 9945.

Administration : 60, rue Vital Decoster, Louvain
Tél. 347 et 355.

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs
Six mois 15 francs
Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger port en sus

La revue est envoyée gratuitement, pendant un mois, à quiconque en fait la demande à M. l'Administrateur de La revue catholique des idées et des faits, 60, rue Vital Decoster, Louvain.

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages. Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures. Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Comptes-Courants. — Ouvertures de crédit. — Cautionnements pour travaux publics.

Comptes-Chèques. — Les titulaires d'un compte ont la faculté de rendre les effets et quittances qu'ils ont à payer payables aux caisses de la Banque sans aucun frais.

Dépôts à terme. — Intérêts à convenir.

Escompte et encaissement d'effets de commerce et quittances sur la Belgique et l'Etranger à des conditions très avantageuses. Tarif sur demande.

Avances-Prêts, sur des fonds publics belges et étrangers régulièrement cotés, ainsi que sur immeubles.

Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur toutes les villes belges et étrangères.

Fonds publics. — Ordres de bourse tant à Anvers qu'à Bruxelles, Paris, Londres, etc.

Coupons. — Négociés sans frais.

Caisse d'Épargne. — Intérêts 3 1/2 %.

Coffres-Forts blindés, offrant le maximum de sécurité contre le vol et l'incendie.

Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Téléphone B 4991

NOUVELLES PUBLICATIONS :

- 1) **L'Héroïne Nationale Gabrielle Petit**, par CYR. VAN OVERBERGH, belle brochure, franco 0,25 ; 12 ex. franco 2,50 ; 100 ex. franco 16,25 fr.
 - 2) **L'Heure a Sonné!** Tract Pascal Nouvelles par SAVONAROLE, franco 0,40 fr. ; la douz. franco 4,00 fr. ; le cent franco 27,50 fr.
 - 3) **L'Eglise et l'Ecole.** Doctrine, Lois, Document, par le R. P. LALLEMAND, S. J. Prix franco 1,85 fr. ; 12 ex. franco 18 fr. ; 25 ex. franco 36 fr.
 - 4) **Le caractère Chrétien**, par le R. P. OLIVIER, franco 1,60 fr.
 - 5) **L'âge mûr et sa réhabilitation**, (Conférence donnée à la Fédération des Femmes Catholiques Belges) 1,00 fr.
 - 6) **Diagnostic et Traitement des âmes ou l'art de la Direction** par l'auteur des Communions Ferventes ; 8,50 fr., franco 9,00 fr.
 - 7) **Le Programme de l'Electricité communale**, par CYR. VAN OVERBERGH, franco 0,40 fr. ; la douz. franco 4,00 fr. ; le cent franco 26,25 fr.
- L'édition flamande sous presse, 0,15 fr. ; la douz. 1,50 fr. ; le cent 10 fr. franco 11 fr.

Pour paraître fin mars.

Vie du R. P. Lintelo, S. J. Apôtre de la Communion quotidienne, par le R. P. SEVERIN, S. J. 1 vol. in 8° 352 pages, portraits, 5 fr. ; franco 5,75 fr.

La Science et les Miracles de Lourdes, par le Docteur CUVELIER, 1,00 fr.

La Nationalisation des Mines ⁽¹⁾

La question de la nationalisation des exploitations houillères, c'est-à-dire de l'expropriation et de l'administration par l'État des charbonnages, se pose en Belgique avec un caractère d'acuité qu'elle ne revêt dans aucun des autres pays où elle a été soulevée et discutée. Cependant, l'opinion publique ne semble guère s'y intéresser; ceux-là même que cette réalisation atteindrait d'une façon directe et peut-être désastreuse : capitalistes, ingénieurs, économistes paraissent vivre dans l'ignorance ou l'insouciance à l'égard des modifications profondes que la nationalisation des mines apporterait dans notre régime économique.

Si peu justifiable que soit cette torpeur, notre objectif n'est pas d'en rechercher l'explication. Le but de ces notes est simplement de répondre à ces deux questions : 1. Que faut-il entendre par cette « nationalisation des mines » ? 2. Est-ce que ce mode d'appropriation et de gestion de nos richesses souterraines est favorable ou nuisible à la classe ouvrière et, en général, à la chose publique ?

Et d'abord, que faut-il entendre par « nationalisation des mines » ?

En plusieurs pays, notamment en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en France, c'est-à-dire dans ceux qui possèdent des mines de charbon puissantes et productives, se poursuit une campagne en faveur de la reprise de l'exploitation de ces mines par l'État. Tel est partout ce que nous appellerons le principe de la réforme préconisée : l'État se substitue aux particuliers dans la propriété et l'administration des charbonnages.

Mais si l'unanimité règne en ce qui concerne l'expropriation par l'État des mines de charbon actuellement exploitées et l'attribution à l'État d'un domaine éminent sur les mines vierges et les mines encore inconnues, tous ne préconisent pas un système identique en ce qui concerne l'administration et l'exploitation des houillères.

Notre étude ne visant que la Belgique, nous croyons pouvoir nous borner à exposer, dans ses grandes lignes, le régime que l'on propose d'appliquer dans notre pays.

Ce nous est chose facile; en effet, depuis quelque temps, M. Wauters, Ministre de l'Industrie et du Travail, paraît avoir fait le vœu de hâter le moment où la Belgique sera dotée de mines « nationalisées »; il s'est fait le propagandiste de cette réforme et, faisant preuve d'une endurance vraiment indomptable, il est allé exposer ses idées et ses projets dans les Maisons du Peuple des centres les plus peuplés de nos régions charbonnières, notamment à Seraing, à Jolimont, à Souvret et à Pâturages.

C'est en cela — que l'on nous permette cette parenthèse — que gît le caractère d'actualité et d'acuité que présente la question chez nous. Un ministre, un membre du gouvernement parcourt le pays pour y annoncer qu'il est occupé à mettre la

dernière main à un projet qui va bouleverser une de nos principales industries, en attendant qu'il soit bientôt étendu à d'autres. S'adressant à des milieux particulièrement bien disposés à accueillir avec une faveur chaleureuse une proposition d'organisation industrielle qui est de nature à porter atteinte à la propriété privée, dans laquelle on voit la cause principale des « abus » et des « souffrances des prolétaires », ce ministre est certain de n'y rencontrer aucune opposition et il se trouvera dans les meilleures conditions pour affirmer, le jour où, exposant son projet devant le Parlement, il rencontrera quelque résistance, qu'il a derrière lui toute la population directement intéressée. Conçoit-on dès lors le danger qu'il y a à ne pas suivre de près cette action persévérante d'un membre du gouvernement et à ne pas étudier, dès maintenant, les développements de son système et les arguments dont il prétend l'étayer ?

Mais, quelle que soit l'importance de ces considérations, force nous est d'abandonner cet ordre d'idées pour le moment et de nous borner à dire que M. Wauters a rendu notre tâche aisée : en effet, pour nous rendre compte de ce qu'il faut entendre en *Belgique* par « nationalisation des mines », il nous suffit de reprendre l'exposé qu'il a fait de ses idées sur ce sujet dans le discours — qualifié de « magistral » et de « lumineux » par *Le Peuple* — qu'il a prononcé récemment en diverses localités.

Le système présenté par le ministre est simple : A la base on place les principes suivants : les mines non concédées appartiennent à l'État; celles qui sont concédées et celles dont les concessions viendraient à être frappées de déchéance pour défaut d'exploitation, entreraient dans le patrimoine de l'État, lorsque celui-ci estimerait opportun de mettre fin à la concession des premières, ou de provoquer la déchéance des concessionnaires des secondes. Il est bien entendu que ce retour à l'État ne se ferait que moyennant une juste et préalable indemnisation du propriétaire légitime.

Quant à l'administration et à l'exploitation des mines, M. Wauters réprovoque le système dit « la mine aux mineurs ». D'après lui, « les mineurs veulent socialiser leur industrie », ils ne sont pas des égoïstes qui prétendent s'attribuer tout le profit de leur œuvre; c'est pour le bien de la Nation qu'ils travaillent; « ils ont le souci de l'intérêt collectif de la nation tout entière ».

Ce n'est pas davantage à l'État directement que sera confiée la gestion des charbonnages; car ce serait aboutir à remettre la direction de la régie à un ministre incompetent.

« Ce que nous voulons, proclame le ministre, c'est la *régie industrielle technique* » et on la réalisera « en remettant la gestion des mines de charbon entre des mains compétentes », et en y associant « tous les éléments de la nation qui y sont intéressés ».

L'exploitation des charbonnages prendra donc la forme d'une régie autonome, contrôlée par l'État, agissant exclusivement au profit de la collectivité.

Cette vaste entreprise nationale sera dirigée par un *conseil d'administration national* responsable. Les membres seront nommés par les Chambres et, pour éviter l'action délétère

(1) Cette étude, dont La revue catholique publiera la semaine prochaine la seconde partie, nous est envoyée par une personnalité que ses hautes fonctions condamnent à l'anonymat mais dont nos lecteurs reconnaîtront aisément la compétence particulièrement avertie.

des coteries politiques, on exigerait que les deux tiers des voix soient obtenus pour qu'un candidat soit élu. Les membres du Conseil seront choisis de préférence parmi les techniciens, les ouvriers, les consommateurs et les financiers.

A la tête de chaque charbonnage, il y aura un *conseil de direction*, dans lequel les ouvriers auront leurs représentants; le ministre n'a pas dit comment les membres de ce collège seront nommés.

* * *

On le voit aisément, cette organisation ne ressemble pas à celle des mines régaliennes de Prusse et de Hollande, qui sont des branches de l'administration publique, ou à celle des chemins de fer de l'État belge, tels que ceux-ci sont actuellement gérés.

Elle présente plutôt des analogies assez intimes avec le régime de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux et de la Société Nationale des habitations et logements à bon marché.

Dans le système de nationalisation de M. Wauters, l'État est propriétaire des mines et en contrôle l'exploitation; mais il n'exploite pas lui-même; il laisse ce soin à des organismes décentralisés.

Vient maintenant le problème financier; pour racheter les mines, pour mettre à fruit celles qui ne sont pas encore exploitées, pour renouveler le matériel de celles qui ont été abandonnées ou dont l'outillage est défectueux, pour mettre sur pied toute l'organisation nouvelle, il faudra des capitaux considérables; il en faudra surtout au début et il en faudra aussi dans l'avenir, car il y a lieu de prévoir que, en raison de la concurrence internationale, le produit net de la vente des charbons pourrait ne pas toujours laisser de quoi faire face aux immobilisations, aux renouvellements d'outillage, aux travaux de recherches indispensables et coûteux sans lesquels l'exploitation des charbonnages ne se conçoit pas.

Si nous en jugeons d'après les comptes rendus des journaux, M. Wauters a été très bref sur ce fait, trop bref, à notre avis, vu son importance capitale. Il se serait borné à ces mots : « Quant à l'argent nécessaire pour débiter, c'est l'État qui devra l'avancer, comme il l'a déjà fait pour les chemins de fer vicinaux, etc., etc. »

De cette prudente concision, on pourrait donner, sans trop s'aventurer, maintes raisons. Pour notre part, nous n'avons pas en tout cas les mêmes motifs que le ministre de passer aussi rapidement que lui sur ce point capital du problème. Nous y reviendrons donc, avec les développements nécessaires, au moment opportun.

Notons, à l'actif de notre Ministre actuel de l'Industrie et du Travail, que, en l'occurrence, il fait montre d'un esprit prudent et pratique. Il se rend bien compte de ce que le régime dont il s'est fait l'apôtre n'est pas mûr et de ce que le Parlement n'assumerait pas à la légère devant le pays et devant les générations futures les lourdes responsabilités d'une décision comportant la reprise immédiate et totale des charbonnages par l'État, et leur exploitation en régie nationale. Aussi est-il partisan pour le moment d'une expérience beaucoup plus modeste que ce plan grandiose au point de donner le vertige. « Une occasion se présente, dit-il, pour essayer notre plan. Au pays de Liège, un charbonnage, situé à Wandre, appartenait à une famille allemande. A l'armistice, ce charbonnage fut mis sous séquestre. Le Conseil des Ministres a décidé, par la suite, que tous les biens d'utilité publique (appartenant aux Allemands) resteraient la propriété de l'État. Ce charbonnage fera le noyau de la régie. » Plus tard, car il ne faut pas les ex-

ploiter de suite, à cause du coût excessivement élevé de l'installation, on adjoindra les zones réservées des gisements du Limbourg, ce qui donnera environ 25.000 hectares exploités par le système de la régie.

* * *

Pourquoi ce bouleversement profond dans l'organisation de notre industrie houillère ?

Certes, ce n'est pas parce que le régime de la liberté aurait fait faillite; car, tout au moins dans son discours de Souvret, si nous en croyons le compte rendu de la *Gazette de Charleroi*, le Ministre de l'Industrie a rendu hommage à nos ingénieurs « qui sont, dit-il, les premiers du monde et qui ont fait la prospérité de nos charbonnages » (1).

Le but de la régie doit être, selon M. Wauters, de fournir du charbon au plus bas prix possible. Elle doit exploiter les charbonnages d'une façon économique et technique supérieure à celle des « capitalistes ».

Ce qui justifie cette immixtion intime de l'État dans l'industrie, « c'est que l'importance primordiale des autres industries n'apparaît pas aux yeux de tout le monde d'une façon aussi nette que celle de la houille; la base de la puissance industrielle est actuellement le charbon ». Le charbon, disons-nous, et ce faisant nous croyons traduire fidèlement la pensée de M. Wauters, le charbon est un produit qui touche de si près aux intérêts de la généralité des citoyens, que l'extraction et la vente peuvent et doivent être considérées comme une affaire d'intérêt général, comme rentrant dans les attributions de la collectivité, soit de l'État. « Dans les sociétés modernes c'est le charbon qui est à la base de toute la prospérité industrielle. C'est pourquoi le problème du contrôle des mines se pose avant tous les autres. »

Dans ce régime d'organisation étatiste, l'exploitation des charbonnages et la vente du charbon se feront uniquement dans l'intérêt des consommateurs; l'exploitation et les produits de l'extraction seront *socialisés*. Ce n'est plus l'avantage du capitaliste, de l'actionnaire qui dominera l'entreprise; c'est celui du consommateur. Et l'intérêt de celui-ci consiste surtout à obtenir le charbon au prix le moins élevé possible. C'est pour ce motif que, suivant les propres expressions du Ministre, la régie nationale devra exploiter les charbonnages d'une façon économique et technique supérieure à celle des « capitalistes ».

Quant à l'ouvrier, tirera-t-il quelque profit direct et tangible de cette transformation ? Il va de soi que la diminution du prix du charbon ne devra pas être recherchée dans une réduction du coût de la main-d'œuvre, dans un abaissement des salaires. M. Wauters ne l'a pas dit en termes explicites; mais il n'est pas nécessaire qu'il l'ait dit pour que l'on soit certain que telle est sa conviction. Par ailleurs, il paraît ne pas avoir insisté sur la question des avantages que la nationalisation des mines assurerait aux « prolétaires ». Et, pour notre part, nous n'apercevons pas ces avantages, à part la satisfaction toute platonique et à coup sûr fort indifférente pour les houilleurs qu'ils auront cessé « d'engraisser les capitalistes de leurs sueurs » et contribué à faire avancer les théories collectivistes dans la voie des réalisations.

Nous devons à la vérité d'ajouter qu'ils obtiendront une représentation dans les conseils de direction de charbonnages

(1) En 1920, la production de nos charbonnages a été de 22.414 tonnes et la consommation totale dans le pays de 22.449 tonnes; il est ainsi démontré que cette production est à la hauteur des besoins de la nation.

et peut-être aussi dans le conseil d'administration national.

L'avantage est maigre puisque, de nos jours, les syndicats ont toujours accès auprès de la direction et de l'administration des mines et qu'il suffit, dans la plupart des charbonnages qui sont constitués sous forme de sociétés anonymes, qu'un ouvrier ou un groupe d'ouvriers soit propriétaire d'une action pour que les travailleurs se fassent représenter aux assemblées générales.

Il est maigre encore si l'on prend en considération ce qui est le programme socialiste en ce qui concerne la place que le travailleur doit occuper à l'atelier ou à l'usine et dans la nation, et d'autre part le fait que, dans le régime des mines nationalisées, l'ouvrier mineur restera purement et simplement le salarié qu'il était sous le régime dit « capitaliste ». Après avoir tout bien pesé, nos braves charbonniers ne seront-ils pas tentés de fredonner l'air connu :

« Ce n'était pas la peine assurément... »?

* * *

Il ne faut innover qu'avec tremblement.

J. DE MAISTRE.

LE FÉTICHISME ÉGALITAIRE

A propos de réforme du jury

Notre parlement est saisi d'un projet de démocratisation du jury. S'il admet le projet qui lui est présenté, tout citoyen âgé de trente ans, sachant lire et écrire, pourra faire partie du jury.

Ce n'est pas tant cette réforme en elle-même que nous voulons soumettre à la critique, mais bien plutôt le principe dont elle émane.

Ce principe, nous le retrouverons tous les jours, inspirant de multiples projets de loi, informant les jugements de nos contemporains en des domaines très divers.

La philosophie du dix-huitième siècle et de la Révolution française nous l'a transmis, il pénètre dans les replis les plus intimes de la pensée moderne.

C'est le principe égalitaire.

* * *

Que de fois nous entendons invoquer, dans les discussions, à titre d'argument péremptoire, ce principe égalitaire ! On dit : « l'égalité le veut » ; ou bien : « les inégalités sociales doivent être diminuées par tous les moyens légitimes », et il semble qu'à pareil argument, nulle réplique ne soit possible,

* * *

Prenons quelques exemples concrets, si vous voulez bien : rien de tel pour préciser la pensée.

Le suffrage universel pur et simple — un homme, une voix — n'apparaît-il pas à beaucoup d'hommes, même parmi les intellectuels, comme un dogme intangible ? Volontiers, ils tiendraient le droit de suffrage pour un droit naturel de l'homme. C'est tellement vrai que, si vous interrogez des étudiants, si vous leur demandez de raisonner leurs opinions en matière politique, plusieurs — et ils ne seront pas peu

nombreux — n'hésiteront pas à parler du « droit naturel » de suffrage.

La philosophie traditionnelle ne nous avait cependant pas accoutumés à un tel langage. C'est qu'elle tenait la participation au pouvoir législatif tout aussi bien que la participation au pouvoir judiciaire pour une fonction sociale. Sa préoccupation dominante était, non pas tant d'assurer des droits aux citoyens, que de procurer à la société des garanties de bonne organisation. Comment faire pour jouir d'un régime politique stable et à la fois favorable au progrès ? Comment faire pour doter le pays de juges intègres et éclairés ? Voilà la question capitale. Dès lors, les considérations relatives à l'égalité et à l'inégalité passent au second plan. Si l'égalité nous mène plus sûrement au but qu'il faut à tout prix atteindre — car il s'agit ici de la vie même de la société civile — eh bien, tant mieux ! Si c'est l'inégalité, tant pis pour les fanatiques du nivellement social !

* * *

Autre exemple emprunté à un autre domaine.

A plusieurs reprises en ces derniers temps, nous avons entendu des sociologues et des politiques déclarer qu'il faut, sinon supprimer, du moins restreindre en d'étroites limites le droit de succession, afin de mettre, autant que possible, les citoyens dans des conditions semblables au moment où ils s'engagent dans une carrière.

Il n'est pas bien difficile de reconnaître, ici encore, le principe égalitaire.

Se demandent-ils, ces sociologues et ces politiques, si cette compression du droit d'hérédité n'aura pas pour conséquence une diminution de l'énergie productrice, si elle n'entravera pas le développement des entreprises, si elle ne sera pas fatale à la permanence des exploitations industrielles, commerciales et agricoles, si la prospérité du pays tout entier n'en sera pas amoindrie et peut-être compromise ?

Combien plus profond un Maurras quand il écrit que l'hérédité joue en matière de biens matériels un rôle analogue à celui que remplit la tradition en matière de patrimoine intellectuel ! De même que la tradition permet de transmettre des trésors intellectuels, continuellement grossis, à travers les siècles, de même l'hérédité fait bénéficier les générations nouvelles des efforts déployés par les ancêtres pour enrichir leurs familles et par contre-coup leur pays.

Le grand historien du droit qu'était Ihering parle comme le sociologue qu'est Maurras : « La notion de l'hérédité, dit-il, embrasse toute la civilisation humaine ».

Mais nous voici bien au-dessus des marécages où s'agite le démon de l'égalitarisme. N'y redescendons pas.

GEORGES LEGRAND.



Les temps héroïques

Nous nous sommes rencontrés par hasard. Jeune encore, il est professeur d'humanité, dans un collège diocésain. Mis en confiance — sans doute par mon âge — il s'est confié...

Et j'éprouvai aussitôt un intense plaisir à écouter ce petit homme qui me tenait sous l'éclat ardent de ses yeux sombres. Je vous laisse sa conclusion :

« Oui, il nous faut comprendre que les temps sont changés. Nos collègues ont formé jusqu'ici de braves gens, ni assez de prêtres,

ni assez d'hommes. Interrogez le clergé paroissial et les hommes d'œuvres. Tous vous diront qu'il faut aujourd'hui des héros. Un jeune homme pour rester bon à l'heure actuelle doit être un héros. Demain verra la grande lutte. Nous ne ferons rien avec de braves gens. Seuls des héros pourront nous empêcher d'être submergés !

» L'atmosphère pieuse et tranquille de nos collèges fait oublier la bataille qui se livre et la catastrophe qui menace. Il ne suffit pas que nos enfants communient deux ou trois fois la semaine et soignent leurs thèmes. Il s'agit de former des hommes de combat ! Initiative, dignité, vertus naturelles, discipline volontaire et absolue, abnégation, jugement clair et calme, sang-froid, culture générale, éducation sportive, fierté des convictions, synthèse solide de la doctrine, enfin et surtout : affection personnelle et intense pour le Christ. Voilà quelques points du programme. Je pourrais développer chaque substantif et justifier chaque épithète.

» Mais quels professeurs cet idéal suppose ! Centre des intelligences, des volontés et des cœurs, il leur faut être une perfection et un type. Ils doivent penser, aimer, vouloir avec leurs élèves et pour eux aimer, de tout leur cœur les chers enfants du Christ, le leur prouver, ni trop, ni trop peu. Il leur faut un ascendant tel, que le système des punitions descende au minimum pour faire monter au maximum la volonté libre et l'esprit de devoir. Ne souriez pas. Cela s'obtient.

» C'est que nos enfants ne demandent qu'à devenir des hommes et même des héros. Si vous les connaissiez ! Mais trop souvent nous leur coupons les ailes... Oui, nous allons vers des temps héroïques. Pour ma part, si j'avais formé vingt hommes, de vrais, je m'endormirais content. D'autres récolteront ce que nous aurons semé. »

— Il a promis de revenir et vous le lirez encore. C'est un homme. Ils sont trop rares, pour que nous laissions échapper les enseignements de ceux que la Providence met sur notre chemin.

LE VIEUX PHILOSOPHE.



L'Agnus Dei

La musique, le plus noble des arts qui, dans ses manifestations les plus hautes, est ou devrait être en tout cas comme un écho lointain de la voix de Dieu sur la terre, semble entrer à l'heure qu'il est dans une phase d'énerverment et d'inquiétude. Après les pures splendeurs de l'art de Franck, aux architectures fermes et laïques, exprimant la vie intégrale et profonde de l'âme humaine dont il ouvre les ailes, dirigeant son essor vers les cimes et la lumière, elle s'est tournée de préférence vers les ingéniosités d'un symbolisme vague, parfois puissamment suggestif (Pelléas et Mélisande) dont les affinements subtils, les colorations chatoyantes et fugitives traduisent en un parallélisme frappant la conception panthéiste de l'Univers-Dieu, perpétuel Devenir se substituant à l'essence souverainement immuable et personnelle du Dieu de l'Evangile. Cette même inspiration païenne, fataliste où, en leurs enlacements harmonieux et leurs enivremments berceurs, s'alimentent les proses exquises d'un Maeterlinck, a donné naissance en musique au Debussysme, conception d'art essentiellement protéiforme, en sa couronne irisée d'harmonies délicates, fragiles et fuyantes, exprimant les reflets mobiles de l'Univers dont les apparences charmantes ont à peine lui au regard qu'elles s'évanouissent aussitôt, sans laisser apparaître un seul instant la fermeté du plan divin qui les harmonise et les coordonne. Créations fines, pénétrantes, savoureuses mais généralement courtes, frêles, en tout cas d'une esthétique précieuse et d'un art trop souvent débilitant. C'est que les nobles tendresses des sentiments profonds n'y vibrent jamais, c'est que la sainte flamme de l'amour y est éteinte ou comprimée, c'est que le grand souffle lyrique, le sublime frisson de l'émotion religieuse en sont totalement exclus. L'âme hu-

maine s'y sent à l'étroit, étouffée, sans issue libératrice vers la Lumière substantielle et primordiale, loin de ce Dieu que nous aimons, que nous sentons, que nous voulons tout proche de nous. Heureusement des œuvres telles que la Légende de Saint Christophe, dont la très belle interprétation faisait acclamer récemment au Conservatoire de Liège le nom glorieux de Vincent d'Indy, sont l'affirmation magnifique et péremptoire que la grande tradition de l'art franckiste n'est pas encore morte en France.

Quoi qu'il en soit, la production musicale contemporaine où apparaissent à d'assez rares intervalles des œuvres d'une ampleur picturale fort caractéristique comme l'Oiseau de Feu de Stravinsky, semble de plus en plus en quête fiévreuse de voies et de formes nouvelles, hésitante et comme ballottée entre deux écueils, une complexité excessive, laborieuse, importune, et les divagations stériles d'un amorphisme délirant. La virtuosité, le culte audacieux de la dissonance s'étalent avec complaisance, sévissent avec une implacable férocité tandis que tous les secrets, toutes les richesses de la technique orchestrale sont mis en usage pour masquer sous l'afflux fallacieux de timbres rares et scintillants la disette de substance et les défaillances de la pensée créatrice.

* * *

En ces temps de désarroi où la crise sociale que nous traversons semble avoir même son retentissement momentané dans le domaine de l'art, quel bonheur de pouvoir rafraîchir un instant nos lèvres altérées aux pures et fécondes sources de la vérité, quel réconfort que cette audition au dernier concert spirituel de l'Agnus Dei de Ryelandt, œuvre de sereine beauté, toute vibrante d'amour, où l'inspiration du poète croyant éveille un écho si profond en nos âmes inquiètes, soit par les trésors d'émotion douce ou tragique qu'elle recèle, soit par les architectures limpides transparentes ou les superbes expansions de lyrisme enflammé de ces chœurs qui, surplombés du quatuor des solistes, commentent, complètent et auréolent les significations de chaque tableau du polyptyque sacré !

Nous nous trouvons ici en présence d'une œuvre qui, tant par la matière traitée que par l'ampleur du cadre où elle se développe, s'impose spécialement à notre attention. En effet, laissant à part les oratorios d'un caractère purement hagiographique, nous constatons que les plus authentiques chefs-d'œuvre de musique religieuse, les Passions de Bach, les Béatitudes de Franck ne retracent qu'un fait à la vérité capital mais unique de la vie de Notre-Seigneur. Ici il s'agit d'une synthèse grandiose du Mystère Chrétien, du dogme adorable de la Rédemption avec son couronnement eucharistique et dont toute la divine économie est traduite en six tableaux concis, d'un contour net et saisissant, s'enchaînant l'un dans l'autre dans une ascension progressivement émouvante. L'oratorio a été composé sur un poème allemand dont une religieuse bénédictine de l'abbaye de Maredret est l'auteur. M. Charles Martens collaborateur de Ryelandt depuis plus de vingt années, en a tiré un scénario en langue française (la version flamande est de O. Van Eie) où se révèle le lettré profondément initié aux beautés incomparables de la liturgie catholique.

* * *

Il débute par un prologue bref, rappelant le rite symbolique de l'Agneau Pascal dans l'Ancien Testament. (*Pascha praefiguratum.*) La première partie nous transporte sur les bords du lac de Tibériade, dans un décor d'allégresse et de paix heureuse qu'enveloppent les effluves d'or d'un soleil printanier. Le prodige de la multiplication des pains vient de s'accomplir. En opposition avec l'incompréhension des Israélites enlisés dans leur entendement court, dans leur sens stupidement utilitaire, les disciples de Jésus proclament par la bouche de Pierre leur foi indéfectible en la Parole du Maître, et recueillent respectueusement la promesse divine de l'aliment céleste, du Pain vivant où au cours des temps à venir les Chrétiens puiseront désormais la Force merveilleuse et unique. (*Pascha promissum.*) La seconde partie raconte le soir ineffable du Jeudi Saint où, prodige d'humilité, « le Maître, aux pieds de ses disciples, comme un esclave les servit ».

Puis, après une brève allusion au crime de Judas qui, s'enfuyant, seul, va cacher dans la nuit sa honte et son désespoir, nous assistons à l'institution du Sacrement d'amour que salue le chœur des Anges et des Apôtres. (*Pascha institutum.*) La troisième partie évoque la tragédie sublime du Golgotha, la Voie douloureuse, la plainte suprême du Christ, tandis que l'Ange de l'Alliance, l'Ange du Pardon rend hommage à la Croix sainte, au « nouvel Adam des âmes qui a brisé le joug infâme et rouvert l'Eden perdu ». (*Pascha immolatum.*) La quatrième partie célèbre l'institution du Sacerdoce éternel annoncée

solennellement dès le début par la bouche de Saint Paul, de la Messe qui renouvelle perpétuellement le sacrifice de la Croix, l'immolation d'un Dieu à la fois prêtre et victime. Et tandis que l'Évêque consacre le Pain de vie et le calice du salut, un séraphin, l'Église militante, puis un confesseur, une vierge, un martyr auxquels vient se joindre à la fin la voix de l'Église souffrante font retentir des hymnes frémissants dans une aspiration éperdue vers le Dieu d'amour. (*Pascha commemoratum.*) La cinquième partie nous ouvre le ciel, la cité radiuse, la ville de lumière. St Jean-Baptiste, l'archange Michel, un séraphin, l'Église triomphante tout entière prennent part au cortège nuptial de la Jérusalem céleste et chantent la victoire du Christ, Verbe du Père, qui a vaincu la mort. C'est la Pâque plénière. (*Pascha plenum.*)

* * *

Ce très bref et pâle résumé laisse assez apercevoir qu'il n'est pas question ici d'un poème d'ordre purement lyrique ou contemplatif, mais que le scénario de M. Charles Martens, qui dans les moindres détails de son intime structure est tout pénétré de la moelle des Évangiles, des Écritures et de la liturgie, s'offre à nous avec les caractères d'un drame véritable, drame immense, sublime, se déroulant d'abord sur la terre, planant ensuite dans le ciel et ayant pour cadre l'éternité. Notre dessein n'est pas d'entreprendre ici une étude détaillée de la partition de Joseph Ryelandt dont l'examen approfondi, tant au point de vue poétique qu'au point de vue musical exigerait un article de plus vastes dimensions. Bornons-nous à indiquer les vertus singulières de cette musique palpitante, extasiée, et où la haute inspiration religieuse, celle-là même qui dicta à Jean Sébastien ses admirables Messes, Passions et Cantates, a laissé une manifeste empreinte. Les dons caractéristiques de Ryelandt, la richesse de l'efflorescence mélodique dans le sens le plus élevé du mot, la noble fermeté de l'architecture, l'idéalité des harmonies, la fougue ardente du lyrisme s'affirment dans l'*Agnus Dei* avec une plénitude et une maîtrise que jusqu'ici il n'avait pas encore atteintes. Il s'y exprime dans une forme très personnelle, tout à fait à lui, dont nous ne trouvons l'équivalent nulle part. Ses traits principaux sont la force, la concision et, dans le dessin de la figure centrale du Christ, une gravité et une simplicité toutes divines, la musique s'identifiant essentiellement du reste avec la pensée altière du poème qu'elle pare d'un vêtement lumineux, à la fois ample et souple et d'une pureté de ligne adorable. Elles seraient d'un intérêt bien secondaire, les considérations qui s'ingénieraient ici à découvrir la part respective d'influences possibles (Tinel, Wagner ?). Encore plus mal venues et inopportunes celles qui voudraient discuter le plus ou moins d'appropriation de la forme choisie aux tendances et aux préférences de l'art contemporain. Dans l'*Agnus Dei*, l'expression musicale revêt une justesse d'accent si parfaite, apparaît avec des caractères si manifestes d'absolue sincérité, de spontanéité foncière et de puissance rayonnante qu'avant d'admirer l'œuvre d'art, on doit voir avant tout ici un acte de foi et d'amour, ayant d'ailleurs l'impression très nette que, comme on l'a dit pour Fra Angelico, toute cette musique, du moins en pensée, a été composée à genoux. L'élévation de l'âme vers Dieu par la prière intérieure, le sentiment profond de l'âme aimante et adorante sont ici le ressort essentiel, la source d'inspiration souveraine. La religion (*re-ligio*), ce lien précieux, infrangible, éternel, qui rattache la créature à son Créateur n'y, apparaît point comme un simple prétexte propice aux extériorités pittoresques ou aux pathétiques effusions. Et n'est-ce point là une des causes principales de la supériorité expressive de l'œuvre de Bach sur celle de Haendel dont l'art fut cependant si noble et les créations si grandioses ?

Nous faisons tout à l'heure allusion à Fra Angelico. Sans doute la sobriété de la couleur est un des traits distinctifs de l'art de Ryelandt en ce sens qu'il est peu soucieux d'étoiler son orchestre d'harmonies rares, d'y parsemer l'arome capiteux de combinaisons sonores inédites. Mais que nous sommes loin de la grisaille, de ces aspects élyséens noyés dans une buée, de ces tons fondus et estompés qu'affectionnait Puvis de Chavanne! Fervent, tout saturé de tendresse, cet art vit avec trop d'intensité que pour s'accommoder d'un tel idéal. Dans les parties proprement lyriques du poème, la lumière qui généreusement jaillit en flots chauds et vermeils rappelle bien plutôt la poussée de sève et la vigueur éclatante des grands peintres flamands du XVII^e siècle, tandis que les pages traduisant les angoisses du Golgotha ont toute la poignante éloquence, toute l'austérité tragique d'un Rembrandt ou d'un Goya. Quelle grandeur et en même temps quelle simplicité ineffable dans la scène de l'institution du Sacrement d'amour ! Quelle intensité douloureuse dans l'Interlude de la montée au Calvaire avec ses rythmes haletants, ses harmonies déchirantes, dans l'Improperium, le *Lamma sabacthani!* Complétant notre pensée de tout à l'heure, serait-il

excessif de dire que la Pâque instituée, que la Pâque immolée pourraient être écoutées à genoux ? A partir de l'Invocation à la Croix qui marque un soudain épanouissement de lumière, d'un coup d'aile puissant l'essor lyrique du poète s'envole loin de la terre, planant librement vers les immortelles splendeurs de la céleste Jérusalem, et c'est alors l'irradiation d'amour progressivement éblouissante du triple cantique où un confesseur, une vierge, un martyr unissent leurs voix tandis que, comme en un écho profond et douloureux, leur répond l'aspiration suppliante et enflammée de l'Église souffrante, chant admirable où il faut voir un des points culminants du poème !... Voici que des frissons de joie sacrée parcourent l'orchestre. Telle l'allégresse des grands arbres de la forêt dont le feuillage s'émeut aux premières caresses des brises printanières. Mais ici c'est l'avènement du Printemps divin qui ne finira jamais. La voix d'un séraphin résonne dans l'Infini et tandis qu'au faite de la Création retentit la voix auguste de la *Mater gloriosa*, les vastes polyphonies chorales de la Pâque plénière se dressent comme une cathédrale glorieuse, demeure du Verbe éternel, au milieu des visions fulgurantes du solitaire de Patmos !...

L'audition de l'*Agnus Dei* aux Concerts spirituels était rehaussée par la collaboration d'un quatuor vocal de premier ordre. Il semble superflu de redire les mérites supérieurs de l'interprétation de M. Seguin, de sa diction si noble, si juste d'accent, de la façon magistrale dont il situe la figure adorable du Christ dans un idéal de grandeur et de vérité. M. Weynandt est un chanteur remarquable dont la voix pénétrante, d'un timbre clair et ardent, se prête aussi aux inflexions moelleuses les plus touchantes, les plus persuasives. Le contralto ample et nourri de M^{lle} Loots, la voix souple et charmante de M^{lle} Thys, le style ferme et soutenu de M. Simon constituaient un merveilleux ensemble. Quant à l'orchestre et aux chœurs, ces derniers soigneusement préparés sous la direction dévouée de M. Bonderenghien, ce fut surtout le dimanche que dans la fusion totale d'un sentiment unique ils réalisèrent pleinement les significations du poème. Au sortir de l'audition, une personne d'esprit affiné et de sensibilité délicate me disait : « Au-dessus de la beauté de l'œuvre qui est trop évidente, voyons aussi et surtout l'efficace instrument de sanctification qu'elle représente ». Ce sentiment, nous le partageons.

Et nous terminerons par deux citations qui, mieux que tout ce que nous pourrions ajouter ici, concentreront en leur forme lapidaire la pensée maîtresse de cet article. Écoutez Beethoven : « Toute véritable production artiste est indépendante ; elle est plus puissante que l'artiste qui la crée. Elle retourne à sa source, à la Divinité, et n'a d'autre rapport avec l'homme que de témoigner de l'intervention divine en lui ». Écoutez maintenant ce très noble écrivain qui, ayant recueilli le précieux héritage des de Maistre, des Ozanam, des Ernest Hello, combat intrépidement, tant par l'éloquence de sa plume que par celle de sa parole, aux avant-postes de la croisade catholique : « Ne regardons point l'Art comme un jeu frivole mais comme la prière la plus pure que l'homme puisse faire monter à Dieu, comme le cantique d'adoration le plus éperdu devant l'œuvre du Créateur, afin que, le cœur riche d'émotions, l'entendement assoupli, épuré par la méditation, nous puissions offrir à notre frère assoiffé le verre d'eau qui saura le désaltérer, car Dieu nous demandera compte de toute âme que nous n'aurons pas tenté d'abreuver, nous qui possédons les sources d'eaux jaillissantes jusqu'à la Vie éternelle » (1).

GEORGES DE GOLESCO.

Lettre de Chine

Il est aussi difficile de parler de la Chine à nos frères de Belgique que de la Yougo-Slavie au public de Péking — et même davantage. Pour se l'expliquer, il est nécessaire de se rappeler toujours que la Chine est, parmi les nations, un exemplaire unique au monde : que son peuple forme à lui tout seul près du tiers de l'humanité, que son territoire, vaste comme l'Europe, comprend toutes les flores, tous les climats; que son

(1) VALLERY-RADOT. *Le Réveil de l'Esprit*.

histoire proprement dite, sans parler de l'époque plus ou moins mythologique des commencements, couvre une période de 42 à 43 siècles... et se poursuit encore.

Ce n'est pas tout : il y a seulement quelques années, un sinologue, le Père Wieger, S. J. pouvait écrire : « Au lever de la toile, vingt-deux siècles avant Jésus-Christ, le peuple chinois, venu on ne sait d'où, nous apparaît d'emblée comme un peuple civilisé, sédentaire, n'ayant rien du primitif. Établi dans le pays qu'il habite encore, appliqué à l'agriculture comme il l'est encore, ses mœurs étaient en bien des points ce qu'elles sont encore ». Et rien n'était plus vrai ! Le bourgeois européen du vingtième siècle qui, enfoncé dans son large fauteuil, emmitoufflé dans la douce chaleur de son feu à gaz, éclairé sous le soleil de sa lampe, relit les histoires de Rome et d'Athènes, ou simplement de Charlemagne, plus près encore, l'épopée des Croisades ou de Jeanne d'Arc, se sent transporté dans un monde totalement différent de celui qu'il côtoyait tout à l'heure sur le boulevard; tandis qu'il y a seulement quelques années, le lettré de chez nous qui repassait nos Annales d'il y a quelque quatre mille ans, s'y retrouvait chez lui, et n'avait pas grand effort d'imagination à faire pour reconstituer la scène et les personnages, pénétrer leur âme et vivre leurs sentiments.

Or, il y a dix ans, une révolution, préparée sans doute depuis quelques années, donnait soudain un coup de pioche retentissant aux bases de l'édifice, renversait le trône, poussait la République sur ses ruines. La liberté de parole, de presse, d'association, permettait dès le lendemain aux idées appelées chez nous européennes — les bonnes et surtout les mauvaises — de pénétrer par toutes les fentes et les craquelures du monument ébranlé. Puis commence la période de chaos politique entretenu comme à plaisir par des factions de politiciens et de militaires, exaspérant les souffrances des classes moyennes et populaires et les poussant petit à petit à en chercher l'apaisement dans un ordre de choses nouveau. Et alors, c'est l'immense secousse de la dernière guerre, dont les répercussions furent chez nous bien plus morales qu'économiques : la promulgation des fameux quatorze points qui fit l'effet d'un nouvel évangile; et enfin, la dernière Révélation, celle de la Révolution rouge, claironnant aux « frères opprimés » de toutes les races ses appels à la reconstruction du monde.

On imagine à peine la confusion indescriptible, l'état de dissociation et de malaise résultant d'une scission aussi soudaine, et combien violente, avec un long passé, l'inévitable incohérence des différents fractionnements de ce peuple innombrable; car, un pareil cyclone ne pouvait tout entraîner avec la même vitesse, ni sévir avec la même violence partout. Mais, tandis que nous parlons, il poursuit sa course : dans les grandes villes, les milieux scolaires, tourbillonnant sur lui-même, s'acharnant à tout ce qui fut vénérable, balayant l'héritage moral et philosophique des siècles, toutes les gloires du passé; plus calme dans les campagnes, presque inaperçu encore dans nos montagnes retirées, et sur les frontières de nos steppes et de nos vastes déserts.

N'y a-t-il pourtant pas une classe, un groupe, un éélite qui ait totalement résisté à l'orage, dont les bases n'aient pas tremblé ? Ici encore, le Catholicisme peut se donner ce témoignage : il est bien la seule pierre qui n'ait pas bougé; et déjà, ce fait exceptionnel s'impose à la préoccupation des uns, à l'étonnement et même à l'admiration des autres. De là naît un changement profond dans la mentalité païenne à l'égard de notre Église : une partie de la population, celle que les révolutions effrayent, se sentant pourtant, qu'elle le veuille ou non, détachée elle aussi, de l'ancien état de

choses par l'ouragan, cherche un endroit du sol où poser le pied sans risquer de reperdre indéfiniment l'équilibre; ses sympathies naturelles vont à l'Église. On commence à l'entrevoir fortement constituée, possédant, avec un dogme intangible et une morale qui ne transige pas, une faculté d'adaptation aux plus formidables changements politiques et sociaux. Une autre partie moins nombreuse, mais apparemment plus forte, parce que intensément active et coutumière de toutes les audaces, a déjà vu dans le catholicisme l'ennemi irréductible, dans les catholiques, ceux qui resteront définitivement inabordables, avec lesquels ne peuvent se concevoir ni alliance ni réciprocité dans les concessions. Nous commençons donc à voir paraître dans les nombreux organes de la jeune presse estudiantine la traduction chinoise des déclamations déjà vieilles en Europe sur l'obscurantisme religieux, le péril clérical, l'union nécessaire de la religion et du capitalisme...

Et ainsi, malgré la difficulté de donner en raccourci une vue d'ensemble sur la situation actuelle de notre pays, au moins au point de vue religieux et social, on pressent que, de plus en plus, au-dessus de toutes les différences de milieu, d'histoire et de race, dépassant les luttes de politique intérieure et étrangère, la question définitive vient de prendre chez nous la même importance qu'ailleurs, et tend même à se situer de façon similaire. De par toute la terre, les différences s'estompent, les anciennes civilisations vont se ranger parmi les curiosités historiques qui intéresseront la science; tandis que de l'Orient à l'Occident se dessine tous les jours, plus nette, la double ligne de tranchées vers lesquelles, sciemment ou à leur insu, viennent se masser les deux fractions irréductibles de l'humanité entière. Au milieu du chaos fantastique des idées et des choses, c'est la simplicité de la lutte suprême, qui dans le ciel divisa les Anges avant même que ce monde fût.

LEI MING YUAN.

CHRONIQUE SOCIALE FÉMININE

La Femme catholique et la lutte contre l'immoralité

Presque chaque jour de nouveaux spectacles sont annoncés qui blessent les bonnes mœurs. De-ci, de-là, se font entendre quelques protestations. Les gens honnêtes disent que « l'on ne devrait pas laisser jouer des choses pareilles » ; de temps en temps, un journaliste s'exclame devant les petits spectateurs de moins de seize ans, et les jeunes figurantes déshabillées que salissent les propos orduriers et les jeux de scène ignobles. Et rien de plus ! Les spectacles continuent et attirent le public par d'odieuses affiches ; les journaux, même les catholiques, ouvrent leurs colonnes aux réclames commerciales des impresarios, et le public honnête continue en sourdine sa lamentation résignée.

Qu'en disent nos consciences de femmes catholiques ? Sommes-nous révoltées de voir ainsi bafouer tous les jours notre dignité de vierge, d'épouse, de mère ? Concevons-nous que notre morale n'oblige pas seulement nos consciences de femmes honnêtes mais qu'elle s'impose encore à cette conscience collective qu'on appelle l'opinion publique et où notre voix a le devoir de se faire entendre ? Ne sommes-nous pas inconsciemment égoïstes dans la pratique même de la vertu ? Avons-nous le sens social chrétien, nous faisant comprendre que nous sommes les gardiens des âmes de nos frères, les gardiens des âmes les uns des autres ? Pourquoi, femmes catholiques, sommes-nous si individualistes ? Pourquoi ne tendons-nous à être honnêtes que pour nous-mêmes sans nous inquiéter de défendre ou de soutenir nos sœurs ? Chrétiennes, pourquoi mettons-nous la morale du Christ sous le boisseau alors que c'est elle qui doit éclairer le monde ?

La femme catholique contre l'immoralité publique ! quel chapitre à composer et à écrire dans le programme de notre action sociale féminine ! Car les efforts d'un apostolat individuel ne suffisent pas. Tant d'âmes que nous tenterons de sauver sont et resteront les tristes victimes du désordre des foyers, de la promiscuité dans les taudis, de l'immoralité à l'usine et à l'atelier, du scandale des rues, du libertinage des spectacles, de toute une atmosphère sociale impure et délétère.

C'est le milieu social qu'il faut transformer et assainir, et c'est pourquoi une action collective des femmes catholiques s'impose pour épurer les mœurs et rechristianiser notre société.

Quand on voit le grand nombre de femmes qui fréquentent nos églises catholiques, qui prient et qui communient, qui veulent observer les commandements de Dieu et de l'Église, on se demande avec stupeur comment dans le monde leur voix ne s'est pas encore fait entendre.

Des essais ont été tentés à l'initiative de quelques groupes de femmes catholiques, associations pour la lutte contre l'immoralité publique, ligues contre la licence des rues et des étalages, ligues contre les modes indécentes... Parfois quelques protestations, d'ailleurs peu remarquées, de l'un ou l'autre groupement féminin et c'est tout ! L'immoralité continue, débordante, et le sel de la terre n'empêche plus la pourriture.

Allons-nous nous décourager après quelques efforts stériles ? Nous appuyant sur le roc solide de nos principes catholiques, pleines de confiance dans la force dont nous revêt notre foi, n'est-il pas plus raisonnable de nous demander les raisons de notre échec ? Celui-ci tient surtout à nous-mêmes : à notre individualisme à l'insuffisance de nos organisations. Commençons par élargir les horizons de notre conscience ; comprenons mieux nos responsabilités vis-à-vis des âmes de nos frères ; pensons davantage à tous ceux qui se perdent et avec Ste Catherine de Sienne « ayons pitié du monde entier devant la divine Miséricorde ».

Et puis donnons-nous, sur le terrain des mœurs, à une action sociale intelligemment conçue et bien concertée.

Cette action s'adressera d'abord à l'opinion publique ; elle agira par des enquêtes, n'ayant pas peur de découvrir les causes du mal, de dénoncer ses propagateurs, de dévoiler tant d'abus de notre vie sociale autour desquels se fait la complicité du silence.

Il faudra éviter les étroitesse des vues, les pruderies ridicules, les allures de la bigoterie, mais proclamer, haut et ferme, les principes au nom desquels on entend venger les consciences.

Il faudra des organisations fortes, conduites par des élites éclairées et convaincues, des organisations qui sachent mener une publicité, qui puissent enfin se faire comprendre.

Le concours de la loi devra être réclamé, et dans ce domaine beaucoup est à réformer et à faire dans notre pays. Mais on comprend aisément qu'une législation, si bonne soit-elle, ne peut être soutenue que par une opinion publique bien préparée. Car si nos lois contre l'immoralité publique, bien qu'insuffisantes sont si mal et si peu appliquées, ne faut-il pas s'en prendre, moins à la mollesse de l'autorité, qu'au libéralisme et à l'apathie d'une population qui s'en désintéresse et n'en réclame point les rigueurs ?

Femmes catholiques, comprenons enfin la portée sociale des principes de notre morale. *Il y a un ordre social chrétien*, empressons-nous de le proclamer, travaillons à l'établir, afin que le règne arrive de Celui qui sauve le monde.

VICTOIRE CAPPE.



Le chant du coq

C'est à ceux qui ne portent pas le glaive sans cause à repousser la force par la force.

ST BERNARD.

Comme au temps de Caïphe et de Pilate, le chrétien se chauffe dans la cour du Grand Prêtre, au feu allumé par les ennemis de son maître — il fait si froid ! — et pour la troisième fois, il jure aux servantes et aux gardes qu'il ne connaît pas cet homme étrange qu'on juge et qu'on va crucifier, parce qu'il a osé dire en face de la Loi — la Loi intangible — qu'il

était Roi et Fils de Dieu, que son empire sur la terre ne relevait pas de ce monde, mais de son Père seul qui est dans les cieux. Et voici que le coq chante pour la seconde fois. Mais les yeux du chrétien restent secs ; il n'entend même pas le cri qui fit tant pleurer saint Pierre ; il ne voit même pas son Maître qui passe avec son regard chargé de reproches et ses mains enchaînées. Il lui tourne le dos, trop occupé à se chauffer.

Parlons sans figure, et, penchés sur les récents événements dont Dieu se sert pour éclairer son peuple obstinément aveugle, nommons les trois instants solennels où la Chrétienté a renié à nouveau son Maître. Le premier — qui passa inaperçu, tant le reniement est devenu naturel au peuple élu — ce fut lorsque le Pape fut exclu solennellement du Conseil des Nations par l'article 15 du pacte de Londres (1) (26 avril 1915). Quelques voix timides s'élevèrent contre cette scandaleuse exclusion de la « plus grande puissance morale » du monde, comme il était de bon ton de s'exprimer pudiquement, et cherchèrent à faire accepter *légalement* le vicaire du Roi des Nations, du Prince de la Paix, dans la nouvelle assemblée universelle. Ce fut en vain. Le Pape, couronné de la tiare et détenteur des seules clés qui ouvrent et qui ferment, n'était pas une souveraineté reconnue par la Démocratie ; son autorité venait de Dieu, non du Peuple ; et l'on avait précisément fait la Révolution pour détruire cette autorité tyrannique. Pendant qu'on débattait ce point de jurisprudence, le chrétien se chauffait toujours au feu de la valetaille, un maigre feu qu'on tâchait d'alimenter avec le Droit, la Liberté, l'Humanité et autres brindilles un peu humides et même moisies et qui faisaient beaucoup de fumée ; par instants, et comme en se cachant, un partisan du Galiléen jetait un peu de bon bois, celui qui avait servi à l'holocauste d'Abraham, celui qui avait formé le bois de la Croix, et la flamme jetait alors de grandes lueurs, mais le chrétien s'empressait de jurer à la valetaille que ce bois avait été coupé dans les domaines de César, que les brindilles laïques et obligatoires flambaient d'ailleurs aussi clair et qu'il n'y avait qu'une seule flamme légale ? unie, sacrée... Alors, le coq chanta.

Et quand la Paix fut promulguée *contre* son Maître, pour le seul triomphe de l'Or et de la Négation, le chrétien applaudit plus fort que les autres et fut le premier à brûler l'encens à l'autel de César, seul Dieu, seul souverain du ciel et de la terre.

Lorsqu'un Saducéen, un Samaritain et un Gentil s'aperçurent que cet homme de Galilée, bien que prisonnier, bafoué, et flagellé, ne mentait pas en disant qu'il était le Roi des Nations et qu'en Orient comme en Alsace et en Lorraine, il était impossible d'ignorer sa puissance, sans nuire aux intérêts de la République, ils le dirent crûment à César ; aussitôt, notre chrétien s'enhardit à les approuver et à seconder leur action ; il y allait avec d'autant plus de cœur qu'il prenait soin, à chaque occasion, de répéter son serment et d'affirmer son unique passion des intérêts de César (2). Et ce fut le second reniement.

(1) « La France, la Grande-Bretagne et la Russie s'engagent à appuyer l'action de l'Italie à l'effet de ne pas permettre aux représentants du Saint-Siège d'engager une action diplomatique en vue de la conclusion de la paix et de la solution des questions se rattachant à la guerre. »

(2) « Il serait à coup sûr déplorable, soit de blesser en France, soit, et plus encore, de nous aliéner, au dehors, des esprits que les lendemains de guerre trouvent *politiquement plus avancés ou confessionnellement plus indépendants et qui veulent et aiment la France à l'avant-garde de la pensée libre*. Mais en toute vérité, il n'est aucunement question de cela ; jamais le gouvernement n'a songé à mener le pays vers les guépiers

Aujourd'hui se consomme le troisième reniement, plus lâche encore parce qu'il est fait surtout de silence complice et sans risque. Les événements autrichiens, c'est le second cri du coq. Un cri si clair, si net pourtant, qu'il perce toutes les nuées de mensonges et de calomnies amassées sur cette Paix horrible, cette Paix sans Dieu, et qu'apparaît dans toute sa méchanceté le plan des ennemis du Juste. Nous ne saurions trop méditer sur ces événements.

L'Entente s'est laissé duper par Constantin, assassin de nos marins, émissaire avoué de la germanisation orientale; elle n'a pas insisté dans son refus de le reconnaître lorsque, au mépris de tous ses engagements, la Grèce l'a rappelé sur le trône avec des transports d'enthousiasme; et lorsque, aujourd'hui encore, violant l'accord de Londres, cette même Grèce recommence à mettre l'Orient à feu et à sang, l'Entente avale ce nouvel affront sans protester.

Voici, par contre, un prince entré dans la guerre malgré lui, qui, dès son avènement, n'a qu'une pensée, redonner la paix à ses peuples et au monde, s'affranchir de la tutelle prussienne; voici qu'il est avéré qu'en 1917, sans la mauvaise volonté du fanatisme anticatholique de notre République, la paix séparée qu'il cherchait à conclure, par l'intermédiaire du prince Sixte, eût abouti et nous eût permis, en prenant l'Allemagne à revers, d'anéantir à jamais cet ennemi du genre humain, en rompant son unité, germe de tous les maux européens; ce plan solide et sensé épargnait des centaines de mille morts par surcroît, et rendait possible une limitation raisonnable des armements. Ce prince, n'est-ce pas, aurait dû être porté aux nues dans une civilisation vraiment soucieuse du bien des peuples? Eh! bien, pas du tout; c'est lui le bouc émissaire.

Il revient dans ses États, paisiblement, sans effusion de sang, comme un bon père de famille dans sa maison. On connaît ses attaches avec des princes du sang français, dont le zèle pour les intérêts de l'Entente s'est manifesté avec autant d'intelligence que de chaleur et de crânerie pendant la guerre. Par eux, on peut reprendre l'œuvre diplomatique ourdie en 1917 et absurdemment, haineusement détruite par un veto occulte, ennemi de toute grandeur catholique et française. C'est peut-être là la solution non seulement du problème oriental, mais du germain. C'est, en tout cas, la digue la moins coûteuse, la moins laborieuse à établir, la plus sûre contre le flux bolcheviste; c'est la Pologne délivrée de l'encerclement fatal; c'est peut-être la paix pour quarante ou cinquante ans. Qu'importe! Périssent l'humanité plutôt qu'un principe! Immédiatement, dans le style de la secte internationale, qui se reconnaît à cent lieues, un ultimatum est envoyé à la Hongrie; une pression impitoyable est exercée sur un peuple ruiné; des menaces sont proférées aux pouvoirs constitués hésitants; dans les feuilles publiques, un *Praesto furioso* d'imprécations

et d'anathèmes se déchaîne comme au coup de bâton du fameux chef d'orchestre invisible. Tous les mots rituels sont mobilisés: Démocratie, Progrès, Affranchissement des peuples, Idéal Républicain, pas un ne manque. La rentrée d'un Habsbourg en Hongrie, c'est la ruine de la Révolution. Les gens de bonne foi se demandent en vain pourquoi tout ce tintamarre: l'Entente l'a-t-elle déclenché, encore une fois, avec une telle prodigalité de cuivres et de cordes lors de l'insolente rentrée de Constantin à Athènes? Non, n'est-ce pas? et elle n'en serait pas à la première coulèuvre avalée, si coulèuvre elle veut y voir; elle n'a qu'à se rappeler la manière dont la Hollande lui a fermé la porte au nez, lorsqu'elle est venue lui réclamer la livraison du coupable Guillaume de Hohenzollern, cependant que Berlin pouffait de rire et continuait à nous faire des cornes derrière le paravent en papier du traité de Versailles...

Pourquoi tout ce tintamarre? Mais, c'est très clair. Ce soulèvement furieux n'est pas une réaction ordinaire contre un homme ou une politique (l'Assemblée hongroise compte élire un roi ce mois-ci et l'Entente ne semble plus s'y opposer), c'est le hérissément congénital de la Contre-Église internationale devant une force catholique; elle voit, en effet, dans l'empereur Charles le retour de la grande idée de Chrétienté dont le fantôme la fait encore écumer, elle voit la gloire de la couronne de Saint Étienne, elle voit la Croix plantée à nouveau sur le globe du monde, elle voit un des rares pouvoirs humains qui s'agenouillent aujourd'hui devant Dieu *publiquement*; et la Contre-Église ne se trompe pas dans sa haine. Les uns approuvent ce tumulte, les autres se taisent. Le chrétien, lui, se chauffe toujours; il ne veut pas voir que c'est une des heures les plus solennelles de l'histoire, une heure décisive, où c'est à lui de déchirer le voile d'hypocrisie qui recouvre le monde et d'affranchir les nations retombées sous l'esclavage de l'Or! Il ne veut pas voir; il ne veut pas entendre! IL NE CROIT PLUS A SA MISSION! Il a renié son Maître! il ne demande qu'une chose, qu'on le laisse se chauffer au feu dans la cour du Grand Prêtre avec la valetaille!

* * *

Oui, la Chrétienté se tait, la Chrétienté se cache et jure ses grands dieux laïques qu'elle n'a même pas droit à l'existence. Où est-elle donc? Dans la cour du Grand Prêtre, je vous dis, où elle se chauffe devant le feu des Droits de l'Homme, un feu légal, un feu d'union sacrée. Elle ne veut plus comprendre que la Terre est à Dieu comme le Ciel, *sicut in celo et in terra*; elle ne veut plus que la Croix soit plantée sur le globe du monde; elle ne croit plus qu'elle attire tout à elle selon la parole précise du Christ. Vouloir et croire cela, ce serait « faire de la politique »; ce serait mêler l'éternel et le temporel, ce serait tomber sous les foudres du laïcisme!

Renions, renions vite tout cela devant ce bon feu!

Sans doute, *en théorie*, l'Église est toujours la chaire de vérité, la souveraine législatrice des âmes, mais en *pratique* comment l'admettre sans risques? Ah! c'est beau, l'IDEAL! La Chrétienté ne reconnaît-elle pas suffisamment le magistère de sa Mère abreuvée d'outrages lorsqu'elle proclame, d'un air confit, que l'Église est la plus grande « puissance morale »? Sur ce, elle s'estime très courageuse. Mais la grande œuvre de l'Incarnation, l'insertion du surnaturel dans les affaires humaines, je vous dis que c'est de la politique du Moyen Age, de la POLITIQUE, entendez-vous, chose qu'on doit éviter à tout prix — même au prix de reniements répétés. « Nous sommes en plein paganisme », constate avec sérénité la Chrétienté, ne se doutant pas que, s'il était juste de prendre des mesures de prudence lorsque la vérité n'avait pas encore

de la politique confessionnelle: jamais le Parlement ne s'y laisserait d'ailleurs entraîner ». (Rapport de M. Noblemaire sur la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, 22 juillet 1920, reproduit par la *Documentation Catholique*, 31 juillet 1920).

« ... Oui, s'il y avait quelque certitude, ou seulement quelque éventualité que ce geste français produisît je ne sais quelle impression d'anachronisme ou de régression dans les esprits alliés, amis, neutres même, que le lendemain de la guerre trouve politiquement ou socialement plus avancés, philosophiquement plus affranchis et qui veulent et qui aiment la France de la pensée libre à leur avant-garde, il faudrait y regarder à deux fois! (Très bien! Très bien! à gauche.) » (Discours de M. Noblemaire, 16 nov. 1920, à la Chambre des Députés lors de la discussion sur la reprise des relations, reproduit par la *Documentation Catholique* du 27 novembre 1920).

été proclamée partout et n'avait pas infusé son esprit dans toute la civilisation, il est absolument inadmissible de s'y résigner de si bon cœur après plus de dix siècles de services et de bienfaits !

On ne peut se demander sans frissonner comment elle accueillerait St Bernard, cette Chrétienté d'aujourd'hui, s'il revenait prêcher la croisade contre l'Infidèle; elle couvrirait sa voix avec des clameurs indignées; elle n'aurait de cesse qu'elle ne l'eût fait désavouer par Rome, « ce n'est plus de ce temps », répéterait-elle, en haussant les épaules. Car *ce temps* exige que les États renient Dieu et adorent la souveraineté populaire et que les catholiques y coopèrent. Ce temps exige que le catholicisme disparaisse de la Hongrie et de l'Autriche (les francs-maçons tchéco-slovaques, les schismatiques yougoslaves et roumains sont là pour y veiller; et la Contre-Église est en force : dût en recevoir un accroc le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes), il faut que les nations froissées dans leur honneur soient précipitées de désespoir, le cœur plein de haine, dans les bras de l'Allemagne protestante, et qu'une formidable invasion germano-russe de 80 millions d'hommes se prépare à fondre sur la civilisation !...

Allez, Georges Dandin, Sganarelle, Scapin, Tartufe, allez rendre vos devoirs à la Société des Nations; vous savez si bien jouer Molière ! C'est votre façon toute spéciale d'aimer et de

comprendre les classiques ! Allez, ne vous laissez pas de renier votre Dieu, donnant votre voix à chaque nouveau coup de verge sur les épaules de votre Dieu, à chaque crachat, à chaque soufflet sur sa face, votant les douzièmes provisoires pour l'achat des clous et du bois de la Croix... Écoutez, voici déjà qu'on entend les coups de marteau qui transpercent les mains et les pieds divins... L'Église attend sa liberté d'enseigner ses enfants, elle attend cette répartition proportionnelle scolaire que vous avez promis tout bas, entre deux portes d'antichambre de ministère, de nous obtenir moyennant de légères concessions. Ce n'est pas encore le moment, dites-vous. Ainsi dans la cour de Caïphe, ce n'était pas non plus le moment pour Pierre de confesser son Maître; la manœuvre parlementaire de ce temps-là consistait à le renier...

Le Coq chante, le Coq, *Gallus*, en qui Léon Bloy voulait voir la préfigure de la vocation française. Il chante l'abandon du Saint Tombeau en Orient, il chante l'immonde pacte des lois scolaires, il chante l'infamie hypocrite qui se consomme en Autriche, il chante l'exil de nos religieux, le mépris du Saint-Père. Il chante le reniement universel. Mais vos yeux restent secs; il s'agit de se chauffer les mains au feu de Caïphe.

Car il fait très froid dans les nuits de reniement.

ROBERT VALLÉRY-RADOT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

A propos d'une conférence

Je fus entendre vendredi dernier pour le compte de la *Revue* la conférence que Mlle Van den Plas donnait à la Société d'économie sociale sur l'émancipation politique de la femme, et j'avoue ne pas aborder ce compte rendu sans quelque embarras. Pour écrire des femmes, nous avertit Diderot, il faudrait tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et jeter sur sa ligne la poussière des ailes de papillon. Mais, à qui reconnaît sans détour manquer de cette élégance raffinée, il reste aujourd'hui cette encourageante pensée que la femme évoluant, évoluée, réclame l'égalité de traitement avec l'homme et s'expose gaillardement aux rudesses masculines.

Elle a donc franchi chez nous le premier stade de la carrière. Electrice, éligible à la commune, la citoyenne a conquis l'hôtel de ville, demain elle forcera la porte du Parlement, elle est descendue dans l'arène des partis, la femme du foyer devient la femme du forum.

M^{lle} Van den Plas aurait le droit de sonner l'olifant, elle a le bon goût de triompher avec modestie, ou plutôt, comme Madame Swetchine, si elle aime la victoire, elle hait le triomphe.

A ses yeux, l'émancipation politique de la femme revêt le caractère d'un apostolat social, elle sera essentiellement une « Œuvre » de haute solidarité civique. La femme « politique » ne sera pas politicienne; elle ne laissera pas traîner sa robe, trop courte d'ailleurs pour cela, dans l'ornière de la politiciaille; elle se libérera, elle, des misérables coteries, de l'esprit de clocher, de l'électoratisme qui rétrécit toutes les questions, des intérêts personnels qui empoisonnent toute la politique communale, dictent tous les choix, faussent toutes les balances, énervent toutes les lois.

M^{lle} Van den Plas n'a pas ajouté, mais je comble cette lacune, que l'être affectif et tout de sentiment qu'est la femme ne se laissera pas gouverner par ses sympathies et ses antipathies, mais uniquement par la raison, le souci supérieur de la chose publique.

Elle interviendra sur ce terrain selon ses aptitudes pour représenter dans les assemblées municipales l'esthétique urbaine et rurale, l'économie, l'enseignement, la moralité.

L'esthétique ? Et pourquoi pas ? La fée de l'élégance du « home » familial n'aura qu'à transposer sur un monde supérieur son joli don de voir en beauté. Qui peut le moins d'abord pourra le plus ensuite.

L'économie ? Quoi qu'en ait dit un méchant faiseur de bons mots, « L'homme est un roseau pensant, la femme une rose dépensante », on la sait capable de rogner sur un article, fût-ce la table, pour dépenser sur la toilette.

L'enseignement ? Le domaine propre de nos « cervelines » qui, non contentes des clartés de tout, aspirent à être des Pic de la Mirandole. On les voit disputer aux hommes, le nouveau sexe faible, les succès dans l'enseignement moyen et supérieur. Qui sait ? Elles apporteront, peut-être, dans les conseils communaux, l'orthologie et l'orthographe.

La moralité ? Ici, les visées de la distinguée conférencière sont empreintes du plus noble idéalisme. Elle conçoit, j'allais dire : elle rêve, des associations politiques féminines permanentes mettant à l'ordre du jour de leurs études, recherches et discussions, toutes les questions relatives à la moralité publique : antialcoolisme, protection de la jeune fille contre la traite des blanches, assainissement des théâtres, cafés-concerts, cinémas, etc., etc., et donnant mandat aux « conseillères » de faire prévaloir toutes ces justes revendications, d'exiger l'application rigoureuse des lois répressives de l'immoralité. Assimilables à des Commissions d'études préparatoires au travail législatif, ces associations formeront comme l'heureux trait d'union entre les œuvres sociales proprement dites, souvent frappées d'impuissance par leur isolement et les pouvoirs publics, souvent paralysées par l'inertie administrative. Sous l'action entraînante et le charme irrésistible des nouvelles élues, on verra la mollesse céder le pas à l'énergie, l'audace du mal refrénée et la vertu partout triomphante.

A ceux qui redoutent de voir la femme se détourner de ses devoirs primordiaux par une participation si active à la marche des affaires publiques, l'ingénieuse conférencière a tôt fait de répondre que les loisirs ne manquent pas aux célibataires, aux veuves et femmes mariées sans enfants, aux mariées dont les enfants déjà grands peuvent les suppléer à la maison, et même aux autres, si elles savaient restreindre au profit du devoir civique la part trop souvent excessive de la mondanité. Il m'a paru même qu'à bien prendre les choses les femmes dans les classes supérieures disposent, pour cultiver la Muse sévère de la politique communale, bientôt nationale, de plus de liberté que ces pauvres maris absorbés et surmenés par leurs interminables travaux

professionnels. Ah ! s'ils étaient mieux avisés, ils finiraient, j'imagine, dans la future Salente, par se décharger sur leurs femmes de toutes leurs sollicitudes politiques. Gardiennes du foyer de la famille et du foyer de la nation, elles passeraient avec une égale dextérité du pot-au-feu domestique à la casserole budgétaire, le rôti ne serait jamais brûlé et le contribuable toujours cuit à point.

Dans le petit cénacle bien clos où ces idées discrètement agitées reçurent comme la caresse du plumeau académique, le très distingué président, M. Louis André, conclut à la satisfaction générale que « le féminisme de M^{lle} Van den Plas était de bon aloi ».

Nous n'y contredirons pas. Au demeurant, une fois octroyé le droit de suffrage féminin, qu'on l'aclame comme une réforme de salut, qu'on s'y résigne comme à un pis-aller, le devoir est tout indiqué de le mettre en pleine valeur et de lui faire rendre son maximum de bien social.

Entre un sage réalisme et l'utopie périlleuse de l'extériorisation outrancière la limite est tracée par la prédominance de la mission essentielle de la femme, épouse et mère, au foyer familial.

Sans doute, il est révoltant d'enfermer la femme dans les trois K du Kaiser : Kinder, Küche, Kirche (enfants, cuisine, église), car l'épouse y est oubliée ; mais comment ne pas rappeler la grande leçon de l'histoire ainsi formulée par notre éminent historien Kurth : « Partout où la foi de Jésus-Christ a triomphé, ce sont les femmes qui l'ont aidée à remporter la victoire. Elles ont conquis le monde du fond de leur maison en convertissant leurs maris, en élevant leurs enfants. Il leur a suffi d'être épouses et mères pour se trouver, par là même, les collaboratrices de la Providence dans l'éducation des peuples. La fondation du royaume de Dieu dans l'Europe moderne est en grande partie l'œuvre de leur dévouement patient et obstiné » ? Nous aurons plaisir à y revenir.

J. SCHYRGENS.



ROME

Mise au point

Nos journaux ont plusieurs fois annoncé puis démenti le rattachement ecclésiastique d'Eupen et Malmédy au diocèse de Liège. L'*Osservatore Romano* déclare que la Bulle pontificale réglant cette affaire n'est pas encore publiée.

Le Saint-Siège n'est pas aussi pressé que les journalistes et que certains politiciens. N'y a-t-il pas plus d'un an déjà que le citoyen député Pierrard voulait interpellier le ministre des Affaires étrangères sur la germanophilie du Pape dans la question d'Eupen et Malmédy ? Interpellation d'ailleurs, empressons-nous de l'ajouter, qu'il a renoncé à développer.

La Chancellerie pontificale a suivi en l'occurrence sa ligne de conduite traditionnelle. Elle s'est toujours efforcée, dans la délimitation et la modification des circonscriptions ecclésiastiques, de s'adapter à la situation politique ; elle ne prévient pas celle-ci, ni ne cherche à l'influencer. Le citoyen Pierrard, un fervent de la liberté d'autodisposition des peuples, devrait lui en savoir gré.

Les cantons d'Eupen et de Malmédy ne seront pas immédiatement incorporés au diocèse de Liège, mais érigés d'abord en un petit diocèse, indépendant à la fois de Cologne et de Liège. Ce nouveau diocèse sera régi par l'évêque de Liège. Union personnelle, donc, en attendant l'union administrative. Rome a le sens des nuances et des transitions. Les grands hommes politiques qui ont remanié la carte du monde avec, avouez-le, quelque désinvolture, auraient eu profit à s'inspirer plus souvent de ces procédés diplomatiques.

Mais ce côté d'habileté diplomatique n'est ici que l'accessoire. La raison profonde des lenteurs et des attermolements apportés par la cour romaine à régler le statut ecclésiastique des nouveaux cantons belges, est celle-ci : la religion et l'autorité pontificale ne peuvent être employées à des buts politiques, si légitimes qu'ils puissent être. Ce principe de sagesse catholique a été souvent proclamé par les Papes. Tout récemment encore, Benoît XV le rappelait avec insistance au clergé belge dans sa lettre à Nosseigneurs les évêques sur la question flamande.

Échos américains d'un décret du Saint-Office

Ceux mêmes qui reprochent à Rome sa non-intervention dans l'affaire politique d'Eupen et Malmédy, ont critiqué vivement, il y a deux mois, le jugement porté par le Saint-Office sur l'Y. M. C. A. Là ! on n'est pas fait pour s'entendre.

Lors donc que le Saint Office a mis en garde les jeunes gens catholiques contre la propagande doctrinale de l'Y. M. C. A., ils ont crié à l'intransigeance, au monopole. Intransigeance et monopole tant que vous voudrez ; mais une vaste et puissante organisation, par ailleurs très bienfaisante, travaille à saper la foi catholique de milliers et de milliers de jeunes gens ; l'Église, gardienne de cette foi catholique, avertit solennellement les intéressés ; elle est dans son rôle, vous devriez le comprendre.

Vous pouvez l'exclure de vos palabres politiques, où elle n'a que des intérêts indirects — c'est vous, plus qu'elle, qui en pâtirez — ; mais à l'entraver dans l'accomplissement de sa mission doctrinale et sanctificatrice, vous ne réussirez pas aussi facilement. Le Pape peut être emprisonné, « la parole de Dieu n'est pas enchaînée ».

Et ne contestez pas, s'il vous plaît, le fait d'une propagande doctrinale dans les foyers de l'Y. M. C. A. Je vous opposerais un démenti formel du secrétaire général de la protestante et américaine association. Entrevue par le *Public Ledger*, de Philadelphie, au sujet du décret du Saint-Office, il fit la déclaration suivante, parue le 6 février :

« Il doit être bien entendu que les jeunes gens catholiques venant à l'Y. M. C. A. ne peuvent ignorer que cette association n'atténue point l'aspect protestant de la religion chrétienne. L'Y. M. C. A. se base carrément sur le protestantisme et, dans ses activités religieuses, affiche catégoriquement le point de vue protestant. L'organisation n'en a jamais fait un secret ; elle l'a proclamé et le proclame à qui veut l'entendre ».

Si donc les dirigeants de l'Y. M. C. A. ne trouvent pas à se plaindre des appréciations du Saint-Office, vous serez mal venus de vous plaindre en leur nom.

ITALIE

Les élections prochaines

La Chambre est dissoute depuis le 7 avril. Les comices électoraux sont convoqués pour le 15 mai.

Les élections vont se faire en pleine crise de réaction antibolchevique.

On sait que Lénine n'a trouvé nulle part des disciples aussi nombreux ni aussi enthousiastes que parmi les socialistes italiens. Mais par des brimades et des violences qui ont exaspéré la grande majorité de la population italienne, ils ont gâté leur noble cause ! Des groupements réactionnaires se sont organisés, vaillants et fortement disciplinés, à la manière des camelots du roi de l'action française. Ils s'appellent « fasci di combattimento » (faisceaux de combat), d'où les noms de fasciste et de fascisme. Les apaches rouges ont désormais la partie rude. Il semble bien que les fascistes aient conquis le haut du pavé. Hélas ! c'est la guerre civile ; chaque jour que le bon Dieu fait, le sang coule, et s'allume l'incendie.

* * *

Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt l'attitude des catholiques envers le fascisme. Certes beaucoup ne dissimulent pas leurs sympathies envers ces courageux lutteurs, refoulant pied à pied les éléments de désordre, qui débordaient de plus en plus les forces de police régulière. Mais officiellement, les chefs de l'action catholique se sont prononcés contre toute participation à ce mouvement de violence et d'illégalité.

Au Congrès de la Jeunesse catholique tenu à Naples les premiers jours d'avril, les orateurs ont commenté un récent télégramme du Pape à une association ouvrière, recommandant aux catholiques de faire plutôt l'office de pacificateurs, conformément à leur foi et à leurs sentiments chrétiens. Et une résolution dans ce sens fut votée à l'unanimité.

* * *

Les fascistes vont maintenant mener de front les batailles de la rue et la lutte électorale. D'Annunzio en est et les douze mille légionnaires de Fiume. Ceci nous promet des modèles de manifestes électoraux. Car si les proclamations du poète-soldat-dictateur ont été parfois extravagantes, il faut reconnaître que la forme en fut toujours poétique, sonore et parfaitement cadencée.

Serait-ce déjà lui qui rédigera l'affiche-programme des fascistes ? Les phrases finales porteraient à le croire.

« Notre programme est parfaitement symbolisé par l'insigne de nos groupements : le faisceau des licteurs, qui signifie respect des lois et justice ; l'aigle romain, qui signifie l'essor de la civilisation et du génie italien jusqu'aux extrémités du monde.

» Il est encore exprimé, notre programme, dans nos chants : celui qui célèbre... etc.

» Nous vous offrons notre foi, notre enthousiasme, notre sacrifice tout cela qui fait belle la vie et qui rend la mort sacrée.

» Serrez les rangs autour de nous car nous sommes l'espérance et l'avenir. Celui qui n'est pas avec nous est contre l'Italie ! »

La fin piteuse de l'aventure fiumaine de d'Annunzio semble oubliée. Douze collègues électoraux lui ont offert une candidature en tête de liste. Benito Mussolini, directeur du *Popolo d'Italia* et inventeur du fascisme, est allé, accompagné d'une nombreuse délégation, lui faire visite en son exil de Gardone (Riviera). Les deux chefs nationalistes se sont embrassés avec effusion, tandis que les fascistes présents poussaient un « Alalââ » retentissant en l'honneur du commandant des légionnaires.

Les fascistes joueront dans la lutte électorale un rôle de premier plan.

Lors des précédentes élections, en novembre 1919, ce rôle était tenu par le parti populaire.

Nous parlerons dans un prochain billet de la situation actuelle du Parti populaire, et nous suivrons attentivement les péripéties de la bataille engagée entre l'ordre et le patriotisme, et les forces de désorganisation de la troisième internationale.

LOUIS PICARD.



ÉTATS-UNIS

Le cardinal Gibbons

M. Jules Cambon, qui fut ambassadeur de France à Washington, disait récemment qu'on devrait exiger de quiconque veut jouer un rôle de premier plan dans la politique européenne qu'il ait de l'Amérique et des Américains une connaissance personnelle. L'influence des Etats-Unis est actuellement si grande et son peuple tellement différent du nôtre !

C'est dire qu'il est fort difficile de porter un jugement sur une carrière aussi extraordinairement longue et aussi essentiellement américaine que celle du Cardinal Gibbons, mort à Baltimore le Vendredi Saint à l'âge de 87 ans.

Cet homme d'Eglise — qui fut un grand évêque — seul survivant des Pères du Concile du Vatican, a joué dans sa patrie un rôle politique important. Il ne fut pas seulement spectateur de la formation d'une nation très peu homogène encore — quoique si caractérisée déjà par de nombreux côtés ; il fut aussi parmi ceux qui collaborèrent le plus à ce processus de cristallisation qui dure toujours et qui n'est certes pas près de finir. La grande république si riche si heureuse — on est trop heureux là-bas ! disait quelqu'un qui les connaît très bien — ne sera vraiment une qu'au prix de grandes souffrances. Les lois de l'histoire sont éternelles.

Né à Baltimore en 1834, Monseigneur Gibbons passa sa jeunesse en Irlande et revint au pays âgé de 19 ans. Il fut ordonné prêtre en 1861 et chargé après la terrible guerre civile, du vicariat général de la Caroline du Nord. Sacré évêque en 1868, le plus jeune évêque du monde, il n'avait autour de lui que 3 prêtres et son troupeau comptait 700 âmes. C'est l'époque héroïque de sa vie. Celle des longues courses apostoliques à travers un diocèse immense.

Après le concile du Vatican, il écrivit *La foi de nos pères*, qui allait devenir rapidement le livre d'apologétique le plus répandu dans les pays de langue anglaise.

De la Caroline du Nord il passa à Richmond pour devenir en 1876 coadjuteur avec succession de l'Archevêque de Baltimore. L'année suivante il montait lui-même sur le trône primatial des Etats-Unis et Léon XIII le créa cardinal de la Sainte Eglise Romaine en 1886, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Figure essentiellement américaine, disions-nous, et que nos traditionnelles idées européennes n'aident guère à comprendre. Ami et conseiller de tous les présidents depuis Cleveland, le Cardinal Gibbons eut son mot à dire dans tous les événements importants de la vie nationale. Son influence, très grande toujours, fut décisive souvent dans la solution des problèmes qui se sont posés là-bas depuis un demi-siècle. Il était résolument adversaire des tendances particularistes qui devaient nécessairement se faire jour dans un pays à la formation duquel l'immigration contribuait pour une si large part. En empêchant que la religion servît de moyen à ces mouvements particularistes (qu'il nous suffise de rappeler la tentative de Cahencley pour perpétuer l'emploi de la langue allemande par l'intermédiaire de l'Eglise), il travailla efficacement à l'unification de son pays.

Le Cardinal était devenu le premier citoyen de la République, l'homme le plus populaire dans toutes les classes de la société, parce qu'il incarnait aux yeux de tous l'idéal américain. Cet idéal, fait de tolérance et de liberté, d'un réalisme pratique qui nous dérouté parfois, d'une façon de simplifier les choses qui nous déconcerte et d'une conduite pratique basée sur une ignorance trop réelle de l'histoire et une absolue confiance en soi.

On a dit, et c'est porter sur le Cardinal un jugement bien américain, qu'un document portant la signature *J. Card. Gibbons* ne laissait aucun citoyen américain indifférent, quelle que fût d'ailleurs sa philosophie ou sa religion. Pour tous l'opinion du Cardinal « comptait ».

* * *

De l'éloge funèbre du grand Cardinal prononcé à ses obsèques par l'archevêque de Saint-Louis, — et dont le texte nous parvient sur l'heure — nous détachons un court passage qui peut servir de conclusion et d'illustration à notre article, en mettant en plein relief l'alliance intime dans l'âme de Son Eminence du romanisme le plus fervent et du plus fier américanisme :

Mes collègues de l'épiscopat se rappelleront aisément l'incident qui se produisit en septembre dernier à la réunion de l'épiscopat américain à Washington. On y présenta une requête de la part de certains nationaux européens concernant la composition de l'épiscopat américain. Après un moment de discussion un des évêques demanda l'avis du Cardinal qui présidait. La figure penchée se releva soudain et d'une voix vibrante d'émotion Son Eminence nous dit : « Nous sommes liés au Vicaire du Christ dans l'unité de la foi et dans l'obéissance, mais notre Eglise ignore les politiciens d'Europe et nous ne devons jamais permettre qu'ils touchent à sa belle structure ! »

abbé R. G. VAN DEN HOUT.



PORTUGAL

Une leçon de religion

Qu'est-ce que la religion ? Est-ce une vie ? N'est-ce qu'un culte ? Le Portugal avait le culte ; il n'avait pas la vie. Le Roi suivait la procession ; le peuple ne fréquentait pas la Sainte Table. Vint la Révolution. Un groupe de démocrates anticléricaux s'empara du pouvoir ; la religion fut bannie ; le culte subsista en partie ; le Portugal ne connut plus le Christ.

Telle est encore aujourd'hui, après plus de dix années de république, la synthèse de la situation religieuse du Portugal. Le pouvoir est aux mains d'un parti dont l'anticléricalisme sectaire rappelle le temps où voguaient vers la gloire les Barat, les Homais, et les Gambetta de chez nous. Beaucoup d'églises sont fermées ; les couvents sont des casernes ou des établissements de bienfaisance laïque ; le musée national des Beaux-Arts à Lisbonne est plein de chasubles de calices, d'ostensoirs anciens confisqués aux églises. Le clergé réduit à vivre d'aumônes ne se recrute presque plus ; et depuis qu'on a séparé la déclaration de naissance du baptême, beaucoup de parents estiment suffisant d'inscrire leurs enfants à la mairie, puisque cette formalité seule rapporte des avantages palpables !

Dans nos pays on ne comprendrait pas une situation pareille si l'on n'expliquait les précédents.

Au Portugal, sous la monarchie, la religion faisait partie de l'administration publique. La pratique religieuse avait un caractère obligatoire : écoliers, soldats marchaient à la communion pascale comme à la classe, comme à l'exercice ; et ceux qui avaient mission de gouverner les âmes s'imaginaient béatement que ces pratiques suffisaient pour donner (ou pour manifester ?) la foi. L'enseignement religieux était nul ; les prêtres ne s'en occupaient pas, car il faisait partie du programme d'études officiel ; les instituteurs le donnaient avec la nonchalance qu'on accorde à la chose commandée mais non aimée ; les élèves le suivaient de même.

Résultat : un clergé bien payé, qui dit le messe et qui s'endort ; un peuple entièrement catholique, qui suit les processions, se presse aux pèlerinages et ne sait pas ce qu'est le christianisme.

La Révolution vint, changea les lois ; le peuple resta indifférent lorsqu'on cessa d'enseigner la religion à l'école ; lorsqu'on dépouilla l'Eglise, il resta encore indifférent ; et comme les gouvernants ont le bon sens de la laisser en maints endroits faite de beaux cortèges religieux, il ne sent pas un grand changement. Le christianisme tombe comme une vieille soutanelle trop usée qui ne tient plus.

La république avait rompu avec le Vatican. Sidonio Paes, cet homme qui avait peut-être du génie et qui mourut assassiné avant d'avoir montré tout ce qu'il portait en lui, rétablit les relations diplomatiques. Ses successeurs n'ont plus osé les rompre. Grâce à cela, il y a aujourd'hui un prêtre qui ose se montrer en soutane dans les rues de Lisbonne; c'est le nonce du Pape.

* * *

Sur ce tableau très noir, quelques étoiles filantes dont il est permis d'espérer qu'elles pourraient se fixer.

D'abord le jacobinisme commence à sentir qu'il dégoûte vaguement le pays, et qu'une réaction menace. D'où le gouvernement esquisse, comme en France, sinon des concessions, au moins des politesses à l'Église.

Puis, parmi les catholiques, un ferment de vie active. Un jeune clergé et du mépris. Il groupe autour de lui quelques enfants, quelques jeunes gens qui communient — on sait que c'est cela l'âme du christianisme — qui communient souvent. C'est presque tout. A part cela, un certain nombre d'œuvres, l'un ou l'autre journal, un essai d'Association catholique de la jeunesse portugaise, mais le tout assez incohérent, mêlé de divergences politiques : royalisme, républicanisme, et sans grand résultat positif jusqu'à présent.

Telle est la sombre histoire du Portugal catholique actuel. C'est une leçon de religion. Il montre le désastre que cause la main-mise d'un État indifférent sur l'Église dont il énerve la vie sous prétexte de l'encadrer. Nous savons assez par ce qui se passe chez nous et par l'exemple de la France, le danger qu'il y a dans la neutralité perfide, et dans la liberté que l'État concurrence ; entre les deux se trouvent l'union et l'appui loyal que l'Église revendique comme son droit.

L'histoire — et celle des pays qui ne sont pas le nôtre — sert à nous faire comprendre la doctrine de vérité.

Abbé JACQUES LECLERCO.



HONGRIE

La tentative de restauration

La semaine pascale s'est trouvée sous le signe d'une visite du roi Charles à Budapest et d'une tentative de restauration de son pouvoir en Hongrie. Provisoirement la tentative a échoué ; sur le désir du peuple hongrois « moralement asservi et physiquement menacé par l'étranger » le roi devra encore continuer de renoncer à l'exercice de son pouvoir. Par une tendance naturelle à l'homme de juger les actes uniquement d'après les résultats apparents, les malheureux ont toujours tort, dit Mirabeau. Beaucoup condamnent actuellement la tentative royale : on juge sévèrement le roi et plus sévèrement encore ses conseillers. L'essai de restauration était, dit-on, prématuré.

Les conseillers du roi portent en effet une lourde responsabilité. Plus une affaire est importante, d'autant mieux doit elle être conduite. Le chef actuel de la dynastie des Habsbourg n'est pas seulement une personne privée, ni même le régent d'un pays, il est le symbole des plus grandes traditions et d'une civilisation pleine de promesse.

Peut-être certains reproches qu'on dirige contre le roi et ses conseillers sont ils justifiés. Mais aux critiques ordinaires on peut cependant opposer plus d'une réponse.

L'échec actuel est-il dû uniquement au roi et à ses conseillers ? En Hongrie, 90 % de la population sont d'opinion monarchiste et 75 % parmi les intellectuels surtout, sont légitimistes, reconnaissant dans le roi Charles le souverain légitime du pays. Ce fait ne justifie-t-il pas une tentative de restauration ?

Sans doute, la grande Entente s'oppose-t-elle au retour des Habsbourg. Mais des journaux de l'Entente reconnaissent eux-mêmes que si la Hongrie avait préparé à son roi la réception que la Grèce a faite à Constantin, la France et l'Angleterre du moins se seraient contentées d'une protestation platonique.

Il y a aussi la défense des gouvernements de Prague, de Bucarest, de Belgrade. Mais on peut vraiment se demander si ces jeunes états, divisés à l'intérieur par des luttes violentes, n'ayant que des armées rongées par le socialisme, auraient été assez puissants pour empêcher de force la restauration.

Reste l'attitude prise par les milieux gouvernementaux en Hongrie. Lorsque Napoléon I, échappé de l'île d'Elbe, aborda dans le sud de la France, il annonça que l'Aigle volerait de tour en tour jusqu'à

Notre-Dame, et aussitôt ses anciens généraux, Ney, Soult, Masséna se rangèrent à ses côtés, les troupes et la population en masse se rallièrent à l'empereur. Et cependant, après tout ce qui s'était passé, la tentative de Napoléon ne semblait pas avoir des chances de succès durable. La tentative du roi Charles n'aurait-elle pas eu, en fin de compte, un résultat plus positif si le gouverneur Horthy, qui a toujours insisté sur ses opinions légitimistes, avait davantage agi comme les Ney, Soult, Masséna ; si les chefs du peuple hongrois s'étaient rangés autour de leur roi, avec cette décision « *Morianur pro rege nostro* » comme autrefois leurs ancêtres s'étaient rangés autour de Marie-Thérèse ; si ils avaient abandonné cette attitude de politicien, caractéristique de la dernière période de l'histoire hongroise, qui laisse au roi tout l'éclat du chef de l'État mais le subordonne par trop aux ministères et à leur changement, au parlement et à ses incidents ?

Ne veut-on le roi que comme une personne décorative à la tête de l'État ? Un président de la république peut satisfaire au besoin. Ne le veut-on pas réellement, qu'on ne parle pas autant, dans ce cas, de la royauté millénaire, de la Sainte Couronne de S. Etienne, de la légitimité seule possible. Ou bien on veut un roi, et alors qu'on fasse des sacrifices pour l'avoir. Ou bien on ne le veut pas, et alors qu'on ne se moque pas de l'idée monarchique.

Il est difficile de se former un jugement sur la tentative du roi Charles. Trop de détails nous échappent qui devraient l'appuyer. Seulement il faut se garder des préjugés courants et de la banalité des on-dit. Il est très sûr que, pour le cueillir, le fruit doit être mûr, que certains succès dépendent de certains courants d'opinion de la masse populaire. Mais il est également très certain que les grands événements de l'histoire furent toujours regardés comme prématurés par des contemporains qui se prétendaient les sages et que les courants d'opinion de la masse furent provoqués le plus souvent par les actes courageux d'hommes énergiques. L'action courageuse joue un plus grand rôle dans l'histoire que la simple réflexion, et mieux vaut poser une bonne action prématurée que de se proposer simplement d'en faire une.

D^r EBERLE.*Das Neue Reich*, 10 avril 1921.

* * *

A titre documentaire, le texte de la déclaration faite à son peuple par l'empereur Charles avant son retour en Suisse :

Je suis entré sur le sol béni de la Hongrie, parce que mon éloignement de la patrie, à laquelle je suis lié par un serment éternel et par les liens du sang, me cause une continue et insupportable souffrance. Je suis rentré, persuadé que mon pays, si gravement éprouvé, ne peut obtenir la paix intérieure et sa prospérité ancienne que sous la conduite du roi légalement couronné. Les événements néfastes de 1918 et de 1919 ont été dirigés à la fois, contre la Constitution, contre la loi et contre le roi légitime, mais la loyauté et la modération du peuple hongrois ne peuvent pas être longtemps violentées, et je vois avec satisfaction que la Hongrie est sur le chemin de la renaissance.

Les dispositions du compromis de 1867 et de la pragmatique sanction concernant l'indissolubilité de l'empire ont été annihilées par des événements de force majeure ; l'indépendance absolue de la Hongrie a été rétablie et la défense de cette indépendance sera mon principal but. Je suis désespéré d'être dans l'impossibilité de collaborer au relèvement de ma nation.

Le calme, la consolidation, le rétablissement de l'indépendance de la Hongrie sont d'un intérêt européen et constituent une garantie importante de la paix. Je ne peux pas supposer que les États étrangers désirent entraver mes efforts, qui ont pour seul but de rétablir et d'assurer l'ordre et la paix durables. Persuadé que le retour au pouvoir du roi apostolique exposerait la nation à de graves épreuves que je veux éviter, je m'éloigne ; mais loin du pays, je consacrerai toutes mes forces, tout mon temps et tout mon sang à la patrie à qui je resterai toujours fidèle.

J'ai foi en la Providence divine ; je crois que le moment viendra où je pourrai rester dans ma patrie, uni à la nation dans un effort commun.

En attendant, je prie la nation hongroise de soutenir l'homme qui, par la confiance de l'Assemblée nationale, exerce actuellement les fonctions si graves et si lourdes de responsabilités du souverain et duquel j'attends aussi, avec confiance, qu'il sauvegarde les intérêts du pays qui, selon la vieille Constitution de la Hongrie, exigent une collaboration harmonieuse entre le roi et la nation.

CHARLES.

BANQUE D'ANVERS

SOCIÉTÉ ANONYME

FONDÉE EN 1822

48, place De Meir, Anvers

CAPITAL (entièrement versé) frs 35.000.000
RÉSERVES » 35.000.000

Toutes opérations de Banque et de Bourse

BANQUE ITALO-BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL (entièrement versé) frs 50.000.000
RÉSERVES » 22.000.000

SIÈGE SOCIAL : 48, place De Meir, Anvers

FRANCE :

Paris, 62, rue de la Chaussée d'Antin

GRANDE-BRETAGNE :

Londres, 50, Old Broad street, E. C.

SUCCURSALES ET AGENCES :

ARGENTINE : Buenos-Ayres.

BRÉSIL : Sao-Paulo, Rio de Janeiro, Santos, Campinas.

CHILI : Valparaiso, Santiago

URUGUAY : Montevideo.

Correspondants dans toutes les places principales

de L'Amérique du Sud

La Banque Italo-Belge se charge de toutes opérations de Banque où elle est établie.

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

Laines Filées

:::

Bonneteries

GROS

Téléphone Br. 16158

Ancienne Maison LEBRUN-SAX

F. SAX-PONCELET

SUCESSEUR

223, rue Haute

BRUXELLES

“ BRABO ”

SOCIÉTÉ ANONYME

21, rue des Tanneurs, Anvers

LOCATION D'APPAREILS
ET DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES
AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES.

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE, ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE. — ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICULTURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNEMENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

Maison historique de Victor Hugo

Grand'Place, 26, BRUXELLES

F. BAL-JANSSENS

Poteries flamandes — Dinanderies
Cuivres anciens
Souvenirs de Bruxelles
Cartes postales

LISEZ ET PROPAGEZ

L'EFFORT

organe de l'A. C. J. B.

126, RUE DE TIRLEMONT

LOUVAIN



THE BON AMI C^o -- New-York

“ BON AMI ”

NETTOIE

Peinture
Boiseries
Fenêtres
Marbres
Baignoires
Toiles cirées

POLIT

Miroir
Laiton
Nickel
Cuivre
Zinc
Aluminium

FAIT RELUIRE

Fer-Blanc
Couteaux
Fourchettes
Acier
Émail
Faïence

ÉCURE

Poterie
Bouillottes
Éviers
Vaisselle
Réfrigérateurs
Fer

N'égratigne ni les glaces ni le poli des meubles

::: En vente dans les principales Épiceries et Drogueries :::

DÉPOT GÉNÉRAL :

Avenue de Longchamps, 34, Bruxelles